

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET D'ABONNEMENT

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et d'Abonnement (ci-après les « **CGUA** ») sont proposées par la société VELIKO, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro RCS Montpellier 951 288 737, dont le siège social est sis 3, rue François Perroux – Parc Aftalion à Baillargues 34670 (ci-après « **VELIKO** »).

VELIKO a pour activité principale l'exploitation d'une plateforme web de mise en relation entre professionnels de l'immobilier, accessible sur l'application mobile VELIKO ou à l'adresse URL <https://veliko.io>.

Le service client de VELIKO est disponible par email à l'adresse suivante : support@veliko.io

PRESENTATION

La souscription d'une licence sous forme d'abonnement auprès de VELIKO conditionne l'accès à la Plateforme, réservée aux Utilisateurs ayant adhéré à la communauté VELIKO et titulaires ou dépendant d'un Abonnement.

Les Utilisateurs de la Plateforme, nécessairement professionnels de l'immobilier, peuvent déposer des Annonces sur la Plateforme, lesquelles font état de la recherche d'un ou plusieurs acquéreur(s).

La gestion, par chaque Utilisateur, de ses Annonces est possible à tout moment depuis son espace personnel.

Un Annuaire des Utilisateurs et des agences auxquelles ils appartiennent est aussi disponible sur la Plateforme.

La consultation des Annonces et de l'Annuaire est possible via un moteur de recherche interne à la Plateforme, dont les résultats sont affichés suivant le degré de correspondance avec les critères de recherche sélectionnés par l'Utilisateur.

DISPOSITIONS PRELIMINAIRES – APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CGUA

Objet – Les présentes CGUA ont vocation à définir les conditions d'utilisation de la Plateforme ainsi que les modalités de souscription d'un Abonnement et les droits et obligations respectifs de chacune des parties dans le cadre de la mise à disposition des Services.

Opposabilité – Elles s'appliquent, à compter du 15 mars 2023, sans restriction ni réserve, à toute utilisation de la Plateforme, que ce soit sur Internet ou via l'Application, et à toute souscription d'Abonnement.

Tout accès à la Plateforme implique nécessairement l'acceptation des présentes CGUA, en ce inclus les tarifs et conditions commerciales en vigueur et ce, à l'exclusion de toutes autres conventions ou conditions générales.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGUA et les avoir acceptées avant son adhésion à la communauté VELIKO et avant la souscription d'un Abonnement.

Accessibilité – Les présentes CGUA sont accessibles à tout moment sur le Site et sur l'Application, qu'il ait ou

non été adhéré à la Plateforme et quelle que soit la situation de l'Abonnement.

Non renonciation – Le fait que VELIKO ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGUA ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Modification – VELIKO se réserve le droit de modifier et/ou d'adapter à tout moment les modalités de fourniture des Services, les fonctionnalités de la Plateforme ainsi que les conditions d'utilisation et de développement de la Plateforme et, plus généralement, les présentes CGUA.

Toute modification sera applicable sous réserve de respecter un préavis d'un (1) mois après sa communication à l'Abonné. Ce préavis n'est pas applicable lorsque VELIKO est assujéti à une obligation légale ou réglementaire de changer ses conditions générales d'une manière qui ne lui permet pas de respecter le délai de préavis ou doit exceptionnellement changer ses conditions générales pour faire face à un danger imprévu et imminent afin de protéger la Plateforme et/ou les Utilisateurs.

DEFINITIONS

Pour la compréhension et l'interprétation des termes contenus dans les CGUA, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, il convient de s'en référer notamment aux définitions suivantes :

Abonnement	désigne la souscription d'une licence d'accès à et d'utilisation de la Plateforme sous forme d'abonnement renouvelable mensuellement et sans engagement.
Abonnement Groupé	désigne l'Abonnement souscrit par une agence immobilière en vue d'obtenir des accès et identifiants pour plusieurs Utilisateurs (salariés ou autres).
Abonné	désigne la personne ayant souscrit un Abonnement.
Annonce	désigne l'ensemble des éléments et données (visuelles et textuelles) déposés par un Utilisateur sous sa responsabilité éditoriale exclusive, en vue de présenter et proposer le profil d'un ou plusieurs acquéreur(s) lui ayant donné instruction de rechercher un bien en leur nom et pour leur compte, ces éléments et données étant anonymisés par VELIKO grâce à l'utilisation d'une référence et diffusés sur le Site Internet et l'Application.
Annuaire	désigne la base de données constituée par VELIKO, accessible depuis l'Application ou le Site et contenant la liste des Abonnés – et, en cas d'Abonnement Groupé, des Utilisateurs – lorsqu'ils ont déposé des Annonces et que celles-ci sont actives. Une partie de l'Annuaire regroupe les Abonnés et, en cas d'Abonnement Groupé, les Utilisateurs en fonction des réseaux et agences ; l'autre partie de l'Annuaire regroupant uniquement les coordonnées des professionnels de l'immobilier personnes physiques Abonnées ou Utilisatrices dépendant d'un Abonnement Groupé.
Application	désigne l'application mobile VELIKO téléchargeable gratuitement sur un terminal mobile via l'App Store ou Google Play Store et permettant à l'Utilisateur d'accéder à la Plateforme.
Données	désigne l'ensemble des informations et données de l'Abonné ou de l'Utilisateur, y inclus toutes Données à caractère personnel, saisies, entrées ou téléchargées, automatiquement ou par l'Abonné ou l'Utilisateur, sur la Plateforme, ou traitées, modifiées ou générées par ou via la Plateforme.
Données à caractère personnel	désigne les données qui permettent de désigner ou d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique au sens de la législation relative à la protection des données (i.e. toutes lois et tous règlements en matière de protection des données personnelles et applicables à l'une ou l'autre des Parties dans le cadre du présent Contrat et notamment, le règlement général européen sur la protection des données 2016/679 (« RGPD »), ainsi que les législations nationales prises en application du RGPD, dont la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 telle qu'amendée).
Plateforme	désigne la plateforme web de mise en relation entre professionnels de l'immobilier accessible sur l'Application ou sur le Site.
Services	désigne les services mis à disposition de l'Utilisateur sur la Plateforme par VELIKO, à savoir (i) la publication d'Annonces, (ii) la recherche d'Annonces, (iii) la gestion de l'espace personnel et (iv) la mise à disposition de l'Annuaire.
Site	désigne le site Internet exploité par VELIKO disponible à l'adresse URL https://veliko.io et permettant aux Utilisateurs d'accéder via Internet à la Plateforme.
Utilisateur	désigne toute personne visitant, accédant ou consultant la Plateforme via le Site ou l'Application.

TABLE DES MATIERES

Adhésion et Abonnement.....	3
Conditions d'utilisation des Services.....	5
Accès, sécurité et maintenance.....	7
Propriété intellectuelle et données personnelles.....	7
Responsabilité et assurances.....	9
Stipulations diverses	10

L'utilisation de la Plateforme est réservée aux Abonnés. Les conditions préalables à l'Abonnement, ainsi que les modalités de l'Abonnement, sont détaillées ci-après.

1. CONDITIONS PREALABLES A L'ABONNEMENT

1.1. Capacité – Pour commander un Abonnement, toute personne physique doit être majeure ou mineure émancipée et disposer de la capacité juridique à contracter. Toute personne morale doit être régulièrement immatriculée et représentée.

1.2. Adhésion – En outre, tout Utilisateur doit, préalablement à sa commande, devenir membre de la communauté VELIKO en adhérant gratuitement selon le formulaire mis à sa disposition dans la rubrique « S'abonner maintenant » du Site ou de l'Application.

A cette occasion, l'Utilisateur doit renseigner des informations, qu'il s'engage à fournir exactes, concernant son nom et prénom (ou, le cas échéant, raison sociale, numéro SIREN et coordonnées du représentant), son adresse email, ses coordonnées téléphoniques et son adresse postale.

Dans les mêmes conditions, l'Utilisateur doit renseigner le numéro de la carte professionnelle d'agent immobilier sur le fondement de laquelle il exerce sa profession ainsi que, selon sa situation, son numéro d'inscription au Registre Spécial des Agents Commerciaux (RSAC). Il précise l'agence et/ou le réseau au sein duquel il exerce.

VELIKO est libre de mener des contrôles de la véracité de ces informations à sa discrétion, à tout instant.

2. IDENTIFIANTS PERSONNELS

2.1. Attribution – L'adhésion emporte création d'un espace personnel, attribution d'un identifiant personnel correspondant à l'adresse email renseignée et du mot de passe déterminé par l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut modifier son mot de passe à tout moment en cliquant sur le lien « Réinitialiser mon mot de passe ».

2.2. Sécurité – L'accès à la Plateforme s'effectue, pour chaque Utilisateur, à l'aide de ses identifiants, lesquels sont uniques, personnels et strictement confidentiels.

Les identifiants sont identiques sur le Site et sur l'Application.

VELIKO et l'Abonné s'engagent, chacun en ce qui le concerne, à en préserver la confidentialité.

Les identifiants et mots de passe ne peuvent être communiqués à des tiers, y inclus à d'autres Utilisateurs.

L'Abonné s'engage à ne pas laisser accéder à la Plateforme des personnes non autorisées. Il devra informer sans délai VELIKO s'il constate une faille de sécurité liée notamment à la communication volontaire ou au détournement d'identifiants et de mots de passe, afin que VELIKO puisse prendre sans délai toute mesure adaptée en vue de faire remédier à la faille de sécurité.

Dans ce cas, VELIKO se réserve le droit de procéder à la clôture ou suspension du compte de l'Abonné concerné, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre.

Plus largement, l'Abonné est seul responsable de l'utilisation des identifiants, étant précisé que toute utilisation des identifiants est réputée de manière

irréfragable constituer une utilisation de la Plateforme par l'Abonné, ce que celui-ci déclare accepter expressément.

3. PERIODE D'ESSAI

L'adhésion est le point de départ d'un délai de quinze (15) jours au cours desquels l'Utilisateur bénéficie d'un accès sans restriction à la Plateforme, à titre gratuit et sans qu'il lui soit demandé de renseigner son empreinte bancaire. Le quinzième jour compte entièrement dans le délai.

Chaque Utilisateur ne peut bénéficier que d'une (1) période d'essai.

VELIKO adresse un email à l'Utilisateur lui rappelant la survenance du terme de la période d'essai et ce, deux (2) jours avant la fin de la période de quinze (15) jours ainsi qu'au quinzième jour.

En l'absence de commande d'un Abonnement, l'Utilisateur cesse de bénéficier de l'accès à la Plateforme au terme de la période d'essai.

4. COMMANDE D'ABONNEMENT

4.1. Définition de la commande – La commande résulte de la demande formulée par l'Utilisateur de bénéficier d'un accès à la Plateforme en contrepartie du paiement d'un prix, et adressée à VELIKO **via le Site exclusivement**, rubrique « S'abonner maintenant » de l'espace personnel.

La commande peut intervenir avant, pendant ou après la période d'essai.

4.2. Conclusion du contrat d'Abonnement – Le contrat d'Abonnement ne sera considéré comme formé qu'au moment du règlement par l'Utilisateur de la première mensualité.

Sauf lorsque la période d'essai court encore, la livraison intervient par mise à disposition d'un droit d'accès à la Plateforme et intervient automatiquement après la conclusion du contrat d'Abonnement.

4.3. Caractère ferme et définitif – Aucune annulation de commande n'est possible après conclusion du contrat d'Abonnement, étant précisé que la qualité de professionnel des Utilisateurs prive ceux-ci de tout droit de rétractation. Seule la résiliation du contrat d'Abonnement est alors envisageable. Le prix est dû de plein droit jusqu'à la résiliation et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

4.4. Recensement dans l'Annuaire – L'Utilisateur consent, en commandant un Abonnement ou en utilisant un Abonnement Groupé, à ce que les informations qu'il a renseignées soient accessibles aux autres Utilisateurs via l'Annuaire.

5. TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

5.1. Tarif de l'Abonnement – L'Abonnement est fourni au tarif mensuel unique en vigueur au jour de la commande d'Abonnement par l'Utilisateur.

Ce tarif est affiché sur le Site exclusivement, figure sur la page de confirmation de commande d'un Abonnement et est rappelé par VELIKO par email après la souscription de l'Abonnement.

Le prix est exprimé en euros, hors taxe. Aucune réduction de prix n'est accordée. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer sont à la charge de l'Abonné.

5.2. Evolution du prix – VELIKO dispose du droit de modifier le prix de l'Abonnement. Toutefois, toute augmentation de tarif non prévue lors de la passation de la commande sera notifiée à l'Abonné avec un préavis minimum d'un (1) mois avant son entrée en vigueur.

5.3. Facturation et paiement – Le règlement de toute somme par l'Abonné intervient par voie de paiement sécurisé par carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express, Eurocard, Carte Bleue ou autre) auprès d'un prestataire de VELIKO.

Le paiement ne peut intervenir via l'Application et doit nécessairement être effectué via le Site.

Le paiement est dû d'avance, à la date anniversaire de la conclusion du contrat d'Abonnement.

VELIKO n'est pas tenue de procéder à la mise à disposition des Abonnements commandés si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité. De même, en cas de défaut ou retard de paiement à l'échéance des sommes dues par tout Abonné, VELIKO peut suspendre le droit d'accès à la Plateforme jusqu'au parfait paiement de ces sommes.

Une facture conforme à l'article L. 441-9 du Code de commerce sera, en toute hypothèse, adressée à l'Abonné.

Tout défaut ou retard de paiement à l'échéance des sommes dues par l'Abonné entraînera, de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice des dommages et intérêts éventuels, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, exigibilité de pénalités de retard calculées au taux annuel de trois (3) fois l'intérêt légal. En outre, l'Abonné sera de plein droit redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à quarante (40) euros, conformément à l'article D. 441-5 du Code de commerce.

5.4. Tarif de l'Application – Le téléchargement de l'Application est gratuit. L'accès à la Plateforme via l'Application est inclus dans le prix de l'Abonnement.

6. CONDITIONS DEROGATOIRES EN CAS D'ABONNEMENT GROUPE

6.1. Commande d'Abonnement Groupé – Lorsqu'une agence souhaite obtenir des identifiants pour plusieurs Utilisateurs (salariés ou autres), elle peut solliciter l'établissement d'un devis, par écrit à l'adresse email suivante : contact@veliko.io.

Dans ce cas, VELIKO adresse dans les meilleurs délais ledit devis à l'agence par courrier électronique, sur l'adresse de messagerie électronique communiquée par lui.

Les devis établis par VELIKO sont valables pendant une durée de quinze (15) jours. Les tarifs figurant sur le devis sont fermes et non révisables pendant leur période de validité.

La conclusion du contrat d'Abonnement Groupé est considérée comme définitive à compter de l'accusé

réception par VELIKO de l'acceptation du devis par l'agence. Cet accusé réception, adressé par email, reprend les informations figurant sur le bon de commande ainsi que la date de prise d'effet du droit d'accès à la Plateforme et les conditions dans lesquelles les identifiants et mots de passe des Utilisateurs de l'Abonnement Groupé seront attribués.

6.2. Révision annuelle – Au 1^{er} janvier de chaque année calendaire, VELIKO dispose du droit de modifier le prix de l'Abonnement Groupé à la hausse ou à la baisse. En pareil cas, VELIKO communique à l'Abonné les nouveaux tarifs applicables. Ces derniers entreront en vigueur à la date indiquée et au plus tôt trente (30) jours calendaires après leur communication à l'Abonné.

6.3. Respect des CGUA par les Utilisateurs de l'Abonnement Groupé – L'Abonné se porte fort du respect des obligations prévues dans les présentes CGUA par les Utilisateurs dépendant de son Abonnement Groupé et se porte expressément **solidairement responsable** des manquements aux présentes commis par ces Utilisateurs.

7. DUREE DE L'ABONNEMENT ET RESILIATION

7.1. Durée – Tout contrat d'Abonnement est conclu pour une durée d'un (1) mois renouvelable automatiquement, sans limitation du nombre de renouvellements.

7.2. Résiliation par l'Abonné – Le Contrat d'Abonnement est conclu sans engagement et peut librement être résilié par l'Abonné, **via le Site dans la section « Mon abonnement »**. **La désinstallation de l'Application n'emporte pas résiliation de l'Abonnement.**

En cas de résiliation, l'Abonné continue à bénéficier de son accès à la Plateforme jusqu'au dernier jour du mois en cours.

7.3. Résiliation par VELIKO – En cas de non-respect des présentes CGUA, VELIKO se réserve le droit d'interrompre, de manière temporaire ou définitive, les accès d'un Utilisateur, sans préavis ni indemnité.

VELIKO se réserve également le droit d'interrompre, sans préavis et définitivement, le droit d'accès de l'Utilisateur à la Plateforme et de résilier l'Abonnement en cas de faute de l'Utilisateur rendant impossible le maintien du lien contractuel, notamment lorsque l'Utilisateur fait un usage de la Plateforme ou de son contenu illicite, déloyal ou contraire aux lois et règlements en vigueur et/ou en cas de partage ou cession de ses identifiants de connexion par l'Utilisateur ainsi que pour les causes résolutoires identifiées comme telles au sein des présentes.

7.4. Conséquences de la résiliation – En cas de résiliation de l'Abonnement, les Annonces de l'Utilisateur sont immédiatement supprimées. Les coordonnées de l'Utilisateur sont effacées de l'Annuaire.

Les Services proposés sur la Plateforme comprennent (i) la publication d'Annonces, (ii) la recherche d'Annonces, (iii) la gestion de l'espace personnel et (iv) la mise à disposition de l'Annuaire.

8. PUBLICATION D'ANNONCES

8.1. Dépôt d'Annonce – Tout Abonné peut déposer une Annonce, sous réserve que le contenu de l'Annonce :

- Ne soit pas illicite et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, soit dépourvu de caractère haineux, agressif ou incitant à la discrimination ;
- N'ait pas de caractère diffamatoire, injurieux ou déloyal ;
- Ne contrevienne pas au respect dû à la vie privée ;
- Plus largement, ne soit pas contraire aux lois et règlements en vigueur, en ce compris la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet. **A ce titre les Utilisateurs s'engagent à ne publier que des Annonces pour lesquelles ils ont régulièrement reçu instruction de recherche par les acquéreurs dans les conditions légales et réglementaires en vigueur ;**
- Ne soit pas exclusivement rédigé dans une langue étrangère ;
- Ne comporte pas des termes ou descriptions sans lien avec la recherche des acquéreurs ;
- Soit rédigé d'une manière lisible et fasse une utilisation raisonnable des mots-clés, étant précisé à toutes fins utiles que ceux-ci ne participent pas du référencement de l'Annonce;
- **Soit anonymisé et ne dévoile pas de données identifiantes relatives aux personnes physiques recherchant un bien;**
- Ne dirige pas exclusivement vers un site internet autre que le Site, bien que les liens vers le site Internet professionnel de l'Utilisateur soit admis. Il est toutefois précisé que VELIKO n'exerce aucun contrôle sur ce site et décline toute responsabilité quant à l'accès, au contenu et/ou à l'utilisation de ce site, ainsi qu'aux dommages pouvant résulter de la consultation ou de l'utilisation des informations présentes sur ces sites. **La décision d'activer ces liens relève de la pleine et entière responsabilité de l'Utilisateur.**

L'Utilisateur s'engage à fournir des Annonces précises et exactes.

Il garantit qu'il ne dépose que des Annonces disponibles.

Les Annonces renvoient directement au profil de l'Utilisateur l'ayant publiée, lequel consent à ce que son nom ou sa raison sociale, ses coordonnées, le numéro de la carte professionnelle d'agent immobilier sur le fondement de laquelle il exerce sa profession ainsi que,

selon sa situation, son numéro d'inscription au RSAC soient visibles par les Utilisateurs visionnant l'Annonce.

Le dépôt d'une Annonce intervient sous la seule responsabilité de l'Abonné et emporte sa publication immédiate.

8.2. Modification d'une Annonce – L'Utilisateur peut librement modifier son Annonce à tout instant à partir de son espace personnel.

8.3. Publication de l'Annonce sur les réseaux sociaux – VELIKO autorise le partage des Annonces sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et WhatsApp, sous réserve que l'Utilisateur à l'initiative du partage respecte tant les règles d'utilisation édictées par le réseau social en cause que les présentes CGUA et en particulier, qu'il respecte l'anonymisation de l'Annonce et ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de VELIKO.

8.4. Durée de la publication de l'Annonce – Les Annonces sont publiées pour une durée de quinze (15) jours à compter de leur activation, au cours desquels l'Utilisateur peut décider à tout moment et à sa seule discrétion du retrait de l'Annonce. Au terme de ce délai, l'Annonce est automatiquement désactivée. Un email prévient l'Utilisateur de la désactivation, sauf instruction contraire prévue dans les préférences de communication sélectionnées.

L'Utilisateur s'engage à retirer immédiatement toute Annonce dont le contenu n'est plus disponible.

Lorsque l'Annonce est désactivée au terme du délai de quinze (15) jours précité, elle bascule dans le portefeuille des Annonces désactivées recensées dans l'espace personnel de l'Utilisateur, section « Mes annonces ». L'Utilisateur dispose de la faculté de la publier de nouveau sans limite de renouvellement, ou de la supprimer.

8.5. Contrôle des Annonces et enquêtes – Les Utilisateurs déclarent être parfaitement informés de l'existence de contrôles des Annonces par VELIKO en vue de vérifier leur licéité et leur conformité aux présentes. VELIKO se réserve à ce titre le droit de mener toute enquête d'initiative volontaire. En tout état de cause, l'examen des Annonces par VELIKO intervient après leur publication et n'est pas automatisé.

8.6. Signalement d'une Annonce – VELIKO permet à tout Utilisateur de signaler à tout moment, à partir du Site ou de l'Application ou en adressant un email à l'adresse support@veliko.io, tout contenu lui paraissant abusif ou contraire aux présentes.

En cas de signalement par email, l'Utilisateur doit préciser la référence de l'Annonce, son adresse URL, le nom de l'Utilisateur ayant publié l'Annonce litigieuse et déclarer qu'il pense, de bonne foi, que ses allégations sont exactes et complètes.

VELIKO accuse réception du signalement et procède dans les meilleurs délais à la vérification de l'Annonce. Si VELIKO constate que le contenu de l'Annonce est contraire aux exigences prévues par les présentes, le retrait de l'Annonce dans les conditions prévues à l'article 8.7 ci-dessous peut être prononcé. VELIKO notifie le résultat de ses vérifications à l'Utilisateur auteur du signalement.

8.7. Retrait d'office de l'Annonce – VELIKO peut procéder au retrait d'une Annonce après avoir constaté que ladite Annonce ne respecte pas les conditions prévues au point 8.1 des présentes, en ce compris l'exigence de licéité, que ce constat procède d'un contrôle volontaire initié par VELIKO ou d'un signalement d'Utilisateur.

Dans ce cas, VELIKO informe l'Utilisateur ayant publié l'Annonce litigieuse par email des motifs justifiant le retrait, du fondement légal d'illicéité le cas échéant, des circonstances à l'origine de l'examen de l'Annonce par VELIKO (enquête d'initiative volontaire ou signalement) et, en cas de signalement, de l'identité de l'auteur du signalement, ainsi que du droit de l'Utilisateur d'apporter des explications relatives à l'Annonce.

Dès son retrait, l'Annonce figure parmi les Annonces inactives. L'Annonce ne peut être remise en ligne par l'Utilisateur tant que VELIKO n'a pas reçu ses explications.

Si les explications apportées par l'Utilisateur ne sont pas à même de justifier la licéité et/ou la conformité du contenu de l'Annonce, VELIKO procède à la suppression définitive de l'Annonce.

Si au contraire, il résulte de ces explications que l'Annonce n'est pas contraire à la loi et aux règlements et ne contrarie pas les présentes, l'Utilisateur peut la réactiver.

Les quatre alinéas précédents ne sont pas applicables lorsque VELIKO procède au retrait de l'Annonce sur injonction émise par les autorités judiciaires ou administratives nationales compétentes.

9. RECHERCHE ET REFERENCEMENT DES ANNONCES

Les Annonces ne sont classées que sur les pages de résultat, accessibles aux Utilisateurs après qu'ils ont renseigné des critères de recherche.

9.1. Critères de classement – Les Annonces sont classées en fonction de leur pertinence au regard de la recherche de l'Utilisateur, en fonction des critères suivants tels que renseignés dans l'Annonce :

- (1) **Budget et Localisation** ;
- (2) **Type de propriété, Financement proposé et Superficie en m².**

Les critères cités au point (1) sont affectés d'un coefficient supérieur dans la présentation des résultats à ceux cités au point (2) tenant leur caractère généralement déterminant.

9.2. Critères indifférents – Les critères accessoires présentés dans les Annonces, autres que ceux cités ci-dessus en article 9.1, n'influencent pas le classement des Annonces. Les mots clés et descriptions contenus dans l'Annonce sont également sans influence sur le classement. Ce classement ne peut davantage être influencé par le versement d'une rémunération directe ou indirecte par l'Utilisateur.

10. GESTION DE L'ESPACE PERSONNEL

L'Utilisateur peut accéder à tout instant, via le Site ou l'Application, à son espace personnel, à partir duquel il peut procéder à la gestion de ses Annonces et de son Abonnement. La rubrique « Abonnement » n'est toutefois accessible que via le Site.

10.1. Gestion des Annonces – L'Utilisateur a accès à tout instant à ses Annonces, classées suivant qu'elles sont « actives » (en cours de publication), « inactives » (non publiées) ou « à qualifier » (non publiées et imprécises). Il est libre de procéder à leur réactivation ou leur désactivation, dans les limites de la procédure de retrait d'office décrite à l'article 8.7 des présentes.

10.2. Gestion de l'Abonnement – L'Utilisateur a accès à tout instant aux informations relatives à son Abonnement et est libre de le résilier dans les conditions décrites à l'article 7.2 des présentes.

10.3. Préférences de communication sur la désactivation des Annonces – L'Abonné peut, via la section « Mise à jour de vos informations personnelles » de son espace personnel accessible exclusivement via le Site, sélectionner ses préférences de communication s'agissant des rappels relatifs à ses Annonces. Ces paramètres peuvent être modifiés à tout moment.

11. CONSULTATION DE L'ANNUAIRE

La consultation de l'Annuaire, lequel recense tous les Abonnés ainsi que les agences et réseaux immobiliers Abonnés, est possible depuis l'espace personnel.

Afin de respecter la vie privée des Abonnés, de lutter contre le spam et la collecte illicite de Données à caractère personnel, l'accès à l'Annuaire est réservé à une utilisation manuelle et tout usage de robot est interdit. Sont notamment illégales l'utilisation automatique de l'Annuaire aux fins de constitutions de bases de données commerciales et de prospection automatisée d'adresses email, étant précisé que la pratique consistant en une reproduction intégrale ou partielle de l'Annuaire, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement préalable et écrit de VELIKO constitue une contrefaçon de la base de données dont VELIKO est producteur au sens des articles L. 341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

12. CONDITIONS D'ACCES

12.1. Site – Les Utilisateurs reconnaissent avoir été informés que la Plateforme n'est accessible qu'à partir d'un appareil doté d'une connexion Internet sécurisée et équipé pour fonctionner avec la technologie JavaScript. En outre, l'appareil doit être équipé d'un système de navigation iOS, MacOS, Windows ou Android et d'un navigateur compatible, à savoir Internet Explorer, Safari, Edge, Chrome ou Firefox.

12.2. Application – L'Application peut être téléchargée à partir de l'App Store ou de la Google Play Store.

L'accès à la Plateforme se fait alors via un terminal mobile, à condition d'avoir un accès au réseau internet. Des mises à jour de l'Application peuvent être proposées ponctuellement en vue d'améliorer l'Application et/ou de proposer de nouvelles fonctions. Les Utilisateurs reconnaissent que VELIKO ne saurait être tenue pour responsable de dysfonctionnements de l'Application liés au défaut de mise à jour.

13. SECURITE DE LA PLATEFORME

L'Abonné est informé que VELIKO a mis en place des mesures destinées à (i) protéger la sécurité de la Plateforme ainsi que celle de son contenu et (ii) s'assurer que la Plateforme est utilisée convenablement, notamment par le recours à un contrôle des accès et connexions à la Plateforme.

Dans l'utilisation de la Plateforme, l'Utilisateur ne doit en aucun cas contourner les systèmes de sécurité mis en œuvre par VELIKO et éviter d'installer ou utiliser des logiciels ou des fichiers susceptibles de créer des risques d'atteinte à la sécurité de la Plateforme.

14. MAINTENANCE EVOLUTIVE

VELIKO s'oblige à apporter à la Plateforme les évolutions nécessaires pour que celle-ci reste constamment conforme aux standards du marché.

A ce titre, VELIKO se réserve le droit de suspendre ou de limiter temporairement l'accès à la Plateforme aux fins d'effectuer des opérations de maintenance ou de mise à niveau de l'infrastructure de la Plateforme, nécessaires à la continuité des Services ou liés à l'évolution technologique.

Sauf en cas d'urgence, les interruptions temporaires seront, dans la mesure du possible, notifiées à l'Abonné avant qu'elles n'interviennent.

La durée de l'Abonnement sera augmentée pour une durée égale à la durée de l'interruption temporaire si celle-ci excède un (1) jour, sans possibilité pour l'Abonné de réclamer d'éventuels dommages et intérêts.

15. DYSFONCTIONNEMENT

En cas d'incident, blocage, dégradation des performances, panne empêchant l'utilisation normale de la Plateforme, l'Abonné s'engage à prévenir VELIKO dans les meilleurs délais.

Le support technique de VELIKO peut être contacté par email à l'adresse support@veliko.io.

VELIKO s'engage à mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, tous les moyens que mettrait en œuvre une personne raisonnable afin de remédier à ces dysfonctionnements.

L'Abonné s'engage à ne pas intervenir par ses propres moyens, en ce inclus par le biais d'un tiers, afin de tenter de résoudre les dysfonctionnements précités.

VELIKO n'est pas tenue d'intervenir dans le cas où les dysfonctionnements résulteraient de la faute de l'Abonné, et notamment lorsque les dysfonctionnements sont liés à des manipulations non-conformes aux préconisations de VELIKO ou de ses prestataires.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DONNEES PERSONNELLES

16. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est seul propriétaire et titulaire des droits sur les Données traitées dans le cadre des Services. En adhérant à la Plateforme et en déposant des Annonces, l'Utilisateur concède toutefois à VELIKO une licence non-exclusive, mondiale, gratuite et sous-licenciable lui permettant d'héberger, de mettre en cache, de copier et d'afficher lesdites Données aux seules fins de l'exécution des Services et exclusivement en association ou à l'occasion de ceux-ci.

Les droits ainsi concédés incluent le droit de reproduire, représenter, diffuser, adapter, modifier, réaliser une œuvre dérivée, traduire tout ou partie des Données par tous procédés, sous quelque forme que ce soit et sur tous supports (matériel ou immatériel, numérique, imprimé etc.) connus ou inconnus à ce jour, y inclus les réseaux sociaux, dans le cadre de l'exploitation du Site et de l'Application ou en relation avec l'activité de

VELIKO, et ce à des fins commerciales ou non, et notamment à des fins publicitaires.

Ladite licence prend fin automatiquement à la cessation du contrat d'Abonnement.

L'Utilisateur déclare et garantit qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation des Données dans le cadre des Services et qu'il peut en concéder librement licence dans les termes sus visés à VELIKO et à ses sous-traitants. L'Utilisateur déclare et garantit en outre qu'en créant, installant ou téléchargeant les Données dans le cadre des Services, il n'exécute aucun droit qui lui aurait éventuellement été concédé sur tout ou partie des Données et qu'il ne porte pas atteinte à des droits de tiers.

L'Utilisateur s'engage à indemniser VELIKO de toutes les conséquences pécuniaires que VELIKO pourrait être amenée à supporter en raison d'un manquement de l'Utilisateur au regard des garanties sus visées concernant les Données.

17. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE VELIKO

VELIKO est exclusivement titulaire des droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur les contenus de la Plateforme, du Site et de l'Application, et notamment des éléments tels que les images, sons, vidéos, photographies, logos, marques, éléments graphiques, textuels, visuels, outils, logiciels, algorithmes, outils de support, documents, base de données, etc.

Ces éléments sont mis à disposition des Utilisateurs à titre gratuit aux seules fins d'utilisation de la Plateforme via le Site ou l'Application.

Les Utilisateurs s'interdisent donc, et ce de manière non exhaustive, toute reproduction et/ou représentation, téléchargement, traduction, adaptation, exploitation, modification, distribution, diffusion et/ou communication, sous quelque forme que ce soit, à titre commercial ou non, de tout ou partie de la Plateforme, du Site, de l'Application et des droits de propriété intellectuelle dont est titulaire VELIKO. Les Utilisateurs s'interdisent également de commettre tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle et/ou aux droits d'auteur de VELIKO.

Il est notamment précisé que VELIKO est producteur de la base de données constituée par la Plateforme et ses composants (notamment Annuaire et Annonces). En conséquence, toute extraction et/ou réutilisation de tout ou partie de ces bases de données, au sens des articles L. 342-1 et L. 342-2 du Code de la propriété intellectuelle est interdite.

18. DONNEES PERSONNELLES

18.1. Collecte de Données à caractère personnel en qualité de responsable de traitement – L'Utilisateur est informé que l'adhésion à la communauté VELIKO, la souscription d'un Abonnement ou l'édition d'un devis à sa demande et l'utilisation des Services donnent lieu à la collecte et au traitement automatisé de Données à caractère personnel le concernant par VELIKO, dont l'utilisation est soumise aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Le recueil de ces informations est nécessaire tant pour garantir l'accès aux Services que pour assurer la fiabilité de la Plateforme ainsi que le respect des dispositions de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 dite loi Hoguet.

VELIKO s'engage à assurer la sécurité des Données à caractère personnel qu'elle conserve pour les besoins de la fourniture des Services.

Les Données à caractère personnel ainsi collectées sont conservées par VELIKO pour les finalités décrites ci-

dessus. Aucune de ces Données à caractère personnel ne sera transmise à des tiers, à l'exception :

- des membres du personnel de VELIKO destinés à intervenir afin de fournir les Services ; et
- des partenaires techniques tiers liés à VELIKO par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées ;

mais ce, en tout état de cause, aux seules fins d'exécution des présentes et dans la limite des informations strictement nécessaires à la mise à disposition de la Plateforme et à la fourniture des Services.

Les Données à caractère personnel collectées par VELIKO sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la date de résiliation du contrat d'Abonnement ou d'Abonnement Groupé, sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires contraires.

L'Utilisateur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ces droits peuvent être exercés dans les conditions légales en vigueur, en adressant à VELIKO un email à l'adresse électronique suivante : contact@veliko.io.

Toute violation de Données à caractère personnel concernant l'Utilisateur et susceptible de produire un risque élevé pour leurs droits et libertés leur sera communiquée dans les meilleurs délais.

18.2. Collecte de Données à caractère personnel en qualité de sous-traitant – Dans le cadre de la gestion des Annonces, VELIKO est susceptible de traiter des Données à caractère personnel pour le compte de l'Utilisateur en qualité de « sous-traitant » au sens du RGPD.

Ce traitement est nécessaire afin que l'Utilisateur soit en mesure d'organiser ses Annonces dans son espace personnel et afin de procéder à l'anonymisation des Annonces lors de leur publication, seule mesure propre à faire respecter les droits des personnes concernées.

La finalité de ce traitement est donc la fourniture des Services.

Conformément aux obligations lui incombant en sa qualité de sous-traitant de Données à caractère personnel collectées par un tiers, VELIKO assure à l'Utilisateur mettre en œuvre toutes les mesures et les garanties nécessaires et suffisantes afin d'exploiter les Données à caractère personnel concernées dans le strict cadre de l'exécution des Services et conformément aux exigences légales et réglementaires applicables et des droits des personnes concernées.

Cet engagement vaut pendant toute la durée de l'Abonnement ou de la période d'essai prévue par l'article 3 des présentes le cas échéant.

19. RESPONSABILITE

19.1. Responsabilité de VELIKO – VELIKO est soumise au régime de responsabilité prévu par le *Digital Services Act* (règlement UE 2022/2065 du 19 octobre 2022). A ce titre, VELIKO ne saurait en aucun cas être tenue responsable du contenu des Annonces déposées et/ou publiées par les Utilisateurs et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard.

VELIKO s'engage en outre à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer dans les meilleures conditions la mise à disposition de la Plateforme. En tout état de cause, la responsabilité de VELIKO ne saurait être engagée dans les circonstances suivantes :

- interruptions, pannes, modifications et dysfonctionnement de la Plateforme ;
- perte de Données hébergées sur la Plateforme : il appartient aux Utilisateurs de prendre toutes précautions nécessaires en vue de conserver les Annonces qu'ils publient et celles qui les intéressent ;
- dommage résultant du défaut de mise en œuvre des consignes fournies, en ce compris à travers les présentes ;
- dommages directs ou indirects causés à l'Utilisateur ou l'Abonné, quelle qu'en soit la nature, résultant du contenu des Annonces et/ou de l'accès, de la gestion, de l'utilisation de la Plateforme ;
- inexactitude des informations transmises par l'Utilisateur, tant lors de son adhésion que lors du dépôt d'Annonce ;
- attaque ou piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau internet.

VELIKO n'intervient à aucun moment dans les échanges que les Utilisateurs peuvent avoir entre eux, le rôle de la Plateforme se limitant à présenter les Annonces dans le cadre de la recherche menée par l'Utilisateur.

Aussi, les Utilisateurs et Abonnés déclarent et reconnaissent que VELIKO est un tiers aux relations qu'ils peuvent développer entre eux.

En aucun cas, VELIKO n'est responsable à l'égard de l'Abonné, de l'Utilisateur ou de tiers des préjudices indirects tels que pertes d'exploitation, préjudices commerciaux, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice,

atteinte à l'image de marque, pertes de données et/ou de fichiers.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de VELIKO serait engagée, elle ne pourra, en tout état de cause, excéder le montant total des mensualités payées par un Abonné et, en cas d'Abonnement Groupé, 30% du montant total des mensualités payées au cours des douze (12) derniers mois.

19.2. Responsabilité de l'Utilisateur – L'Utilisateur est seul responsable de la qualité, de la précision, de la pertinence et de l'exactitude des Données et Données à caractère personnel qu'il renseigne sur la Plateforme. Il est également seul responsable des Annonces qu'il publie.

L'Utilisateur reconnaît qu'il lui appartient de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et de ses propres Données, logiciels ou autres ; et que tout équipement connecté au Site ou à l'Application est et reste sous son entière responsabilité.

Par voie de conséquence, l'Utilisateur – et l'Abonné s'il ne s'agit pas de la même personne – sont seuls responsables à l'égard de VELIKO et, le cas échéant, des tiers, de tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, causés par tout manquement de leur part aux présentes CGUA et obligations leur incombant.

20. FORCE MAJEURE

De façon expresse sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français : blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, mauvaise qualité du courant électrique, intempéries, épidémies, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales.

Aucune des parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation née des présentes CGUA qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure.

21. ASSURANCE

VELIKO s'engage et garantit à l'Utilisateur avoir souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour toutes les activités et obligations découlant de l'exécution des présentes.

22. SOUS-TRAITANCE

VELIKO peut sous-traiter tout ou partie des engagements lui incombant, notamment afin d'assurer toute intervention qui ne rentrerait pas strictement dans son champ de compétences, ainsi que toute fonctionnalité relative à la Plateforme. En cas de sous-traitance, VELIKO demeure responsable des prestations réalisées par son sous-traitant dans les conditions des présentes CGUA.

23. INDEPENDANCE DES CLAUSES

L'annulation, la caducité ou l'inopposabilité d'une ou plusieurs des clauses des présentes CGUA par une décision de justice ou d'un accord commun des parties ne saurait en aucun cas porter atteinte aux autres dispositions des présentes CGUA qui continueront de produire leur plein et entier effet.

Au cas où l'exécution de l'une ou plusieurs des clauses des présentes CGUA serait rendue impossible du fait de son annulation, les parties tenteront de se rapprocher afin d'établir une nouvelle clause dont l'esprit et la lettre seront aussi proches que possible de l'ancienne clause, les autres stipulations de la convention demeurant en vigueur.

24. LOI APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGUA et l'ensemble des actes qui en seront la suite ou la conséquence et liant un Utilisateur ou Abonné à VELIKO sont soumis au droit français.

Tout différend auquel les présentes CGUA (ou l'une de leurs clauses) et/ou les relations entre les parties pourraient donner lieu sera soumis aux juridictions compétentes du ressort de Montpellier, y compris en matière de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.